

<http://daffyduke.lautre.net/spip/?Lexique-Rapide>



Lexique Rapide

- 3- Logiciels Libres - Historique et analyses -

Date de mise en ligne : mercredi 18 janvier 2006

Copyright © L'Imp'Rock Scénette (by @_daffyduke_) - Tous droits réservés

Code source

Description d'un logiciel sous forme de texte lisible par un humain. La possession du code source est indispensable pour la compréhension du fonctionnement du programme et pour sa modification. C'est la clé de toutes des logiciels libres.

Logiciel gratuit (Freeware)

il ne coûte rien, mais n'est pas forcément libre. L'exemple type en est Netscape, qui est gratuit, mais pas libre.

Logiciel libre

il est fourni avec son code source. Son utilisation, sa diffusion, ses modifications et sa diffusion sont librement autorisées. Un logiciel libre n'est pas forcément gratuit même si c'est souvent le cas.

- **Apache** : logiciel de serveur web.
- **Gimp (GNU Image Manipulation Project)** : un logiciel équivalent d'Adobe Photoshop avec plus de fonctions et libre
- **GNU/Linux** : système d'exploitation décliné d'Unix.
- **Mozilla** : navigateur définissant le protocole, c'est-à-dire le langage d'Internet.

Partagiciel (shareware)

son utilisation, après une période d'essai gratuite, demande la rétribution de l'auteur, mais il n'y a d'obligation que morale. Ce n'est pas un logiciel libre car son code source n'est pas communiqué

Copyleft

Licence antonymique de copyright. Elle interdit aux distributeurs d'ajouter des restrictions d'utilisation. Chaque copie d'un logiciel libre est ainsi assurée de rester un logiciel libre.